



# Guide pratique des déchèteries

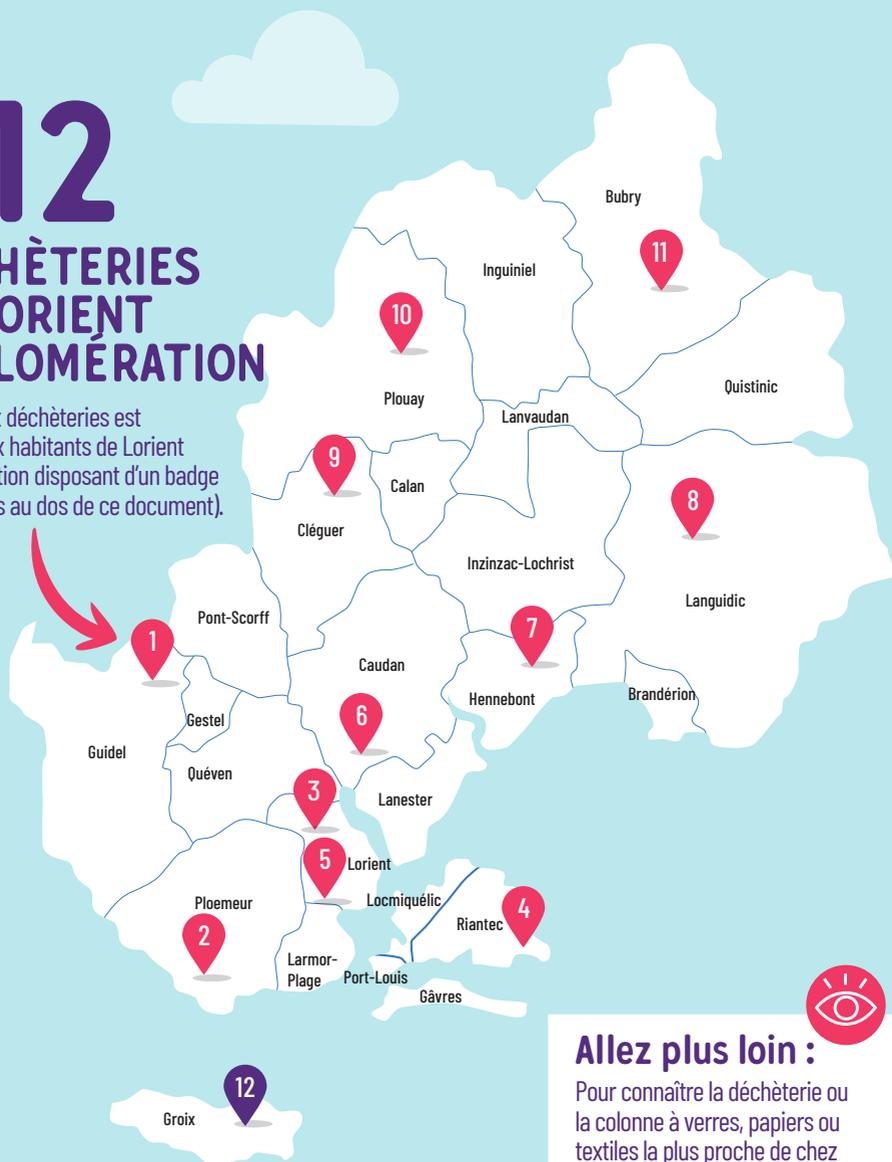


PLUS D'INFOS SUR  
[www.lorient-agglo.bzh](http://www.lorient-agglo.bzh)



# LES 12 DÉCHÈTERIES DE LORIENT AGGLOMÉRATION

L'accès aux déchèteries est réservé aux habitants de Lorient Agglomération disposant d'un badge (plus d'infos au dos de ce document).



## Allez plus loin :

Pour connaître la déchèterie ou la colonne à verres, papiers ou textiles la plus proche de chez vous, connectez-vous sur [www.lorient-agglo.bzh](http://www.lorient-agglo.bzh) (rubrique : services > déchets)

Retrouvez aussi toutes ces infos sur l'appli :

**Lorient Mon Agglo**





# DÉCHÈTERIES : C'EST OÙ ?

- 1** Déchèterie de Guidel  
Pen Mané - Rue Jean Brito
- 2** Déchèterie de Plœmeur  
Rue Gustave Eiffel
- 3** Déchèterie de Lorient Nord  
2 Allée du Manoir de Kerletu
- 4** Déchèterie de Riantec  
Z.A de Villemarion
- 5** Déchèterie de Lorient Sud  
Rue Emile Marcesche
- 6** Déchèterie de Caudan  
265 Rue Jacques Ange Gabriel
- 7** Déchèterie d'Hennebont  
Avenue Georges Hillion
- 8** Déchèterie de Languidic  
Route de Kerlavarec
- 9** Déchèterie de Cléguer  
4 impasse du Lavoir
- 10** Déchèterie de Plouay  
Le Rohic
- 11** Déchèterie de Bubry  
Lann Vihan
- 12** Déchèterie de Groix  
4 impasse du Lavoir



## J'Y VAIS QUAND ?

Horaires d'ouverture uniques\* :  
**10h-12h30 / 14h-18h**

*\* Hormis pour la déchèterie de Groix (voir encadré)*

TOUTE L'ANNÉE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Bubry	OUVERT	FERMÉ	14h-18h	FERMÉ	FERMÉ	OUVERT	FERMÉ
Caudan	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	OUVERT	OUVERT	FERMÉ
Cléguer	FERMÉ	OUVERT	FERMÉ	OUVERT	FERMÉ	OUVERT	FERMÉ
Guidel	FERMÉ	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	OUVERT	OUVERT	FERMÉ
Hennebont	FERMÉ	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	OUVERT	OUVERT	FERMÉ
Languidic	OUVERT	FERMÉ	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	OUVERT	FERMÉ
Lorient Nord	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ
Lorient Sud	FERMÉ	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	OUVERT	OUVERT	FERMÉ
Plœmeur	OUVERT	FERMÉ	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ
Plouay	FERMÉ	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ	OUVERT	OUVERT	FERMÉ
Riantec	FERMÉ	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ

**OUVERT** **FERMÉ** ⚠ Les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés.



### \*Déchèterie de Groix

Du mardi au jeudi : 13h30-17h | Samedi : 9h30-12h30 / 13h30-17h  
(Du 15 avril au 15 septembre : ouverture supplémentaire le vendredi de 9h30 à 12h30)



# J'Y APPORTE QUOI ?

## Déchets acceptés

### Déchets non-dangereux



BOIS



CARTONS



GRAVATS



VÉGÉTAUX



PLÂTRE



MÉTAUX



MOBILIER



RÉEMPLOI



NON  
RECYCLABLES

### Déchets toxiques et dangereux



BATTERIES



PILES



AMPOULES



DÉCHETS  
DIFFUS  
SPÉCIFIQUES



HUILE DE  
VIDANGE



DÉCHETS  
ÉLECTRIQUES ET  
ÉLECTRONIQUES

Veillez à ne pas les mélanger avec les déchets non-dangereux lors de l'acheminement en déchèterie.



Les huiles de friture usagées sont acceptées.  
Demandez conseil au gardien.



## Déchets refusés : qu'est-ce que j'en fais ?



• **Déchets ménagers :**  
Tri à effectuer à domicile



• **Déchets amiantés :**  
S'adresser à un prestataire agréé  
(Recycleurs Bretons, CHARIER Theix)



• **Pneus usagés :**  
Retour au fournisseur



• **Médicaments :**  
À rapporter en pharmacie



• **Déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) :**  
À rapporter en pharmacie



• **Engins pyrotechniques périmés (fusées de détresse, fumigènes...) :**  
À ramener dans les magasins d'accastillage



• **Véhicules hors d'usage :**  
Contacter une casse automobiles



• **Extincteurs et bouteilles de gaz :**  
À rapporter aux fournisseurs



• **Verres et papiers :**  
À apporter dans les points d'apports volontaires les plus proches de chez vous. *Trouvez leur localisation sur [www.lorient-agglo.bzh](http://www.lorient-agglo.bzh)*

Par mesure de sécurité, le gardien de la déchèterie peut refuser tout déchet susceptible de porter atteinte aux personnes et aux biens.



### BON À SAVOIR

Le brûlage à l'air libre des déchets végétaux est interdit et puni d'une amende de 3<sup>e</sup> classe pouvant aller jusqu'à 450 € au terme de l'article 7 du 21 mai 2003 (Natif 3671).



# SI J'AI BESOIN D'ALLER EN DÉCHÈTERIE, JE M'ORGANISE !

-  Je vérifie où se situe la déchèterie ouverte la plus proche.
-  Je sépare les déchets selon leur nature avant mon départ pour gagner du temps sur place.
-  Je pense à prendre mon badge ou mon e-badge (voir détail au dos de ce document).
-  En fin de journée, je pense à anticiper le temps de tri et de déchargement de mon véhicule pour pouvoir disposer du temps suffisant avant la fermeture du site à 18h.

# UNE FOIS SUR PLACE, J'OPTIMISE !



• Inutile d'arriver 10 minutes avant l'ouverture, vous risquez de créer une file d'attente et de bloquer la circulation. Pensez à préparer votre badge pour le présenter à la barrière dès votre arrivée.



• Sur le site, restez courtois avec les autres utilisateurs ainsi que les agents d'accueil.

En cas de doute, n'hésitez pas à leur demander conseil, ils sont là pour vous guider. En revanche, ils ne peuvent pas participer aux déchargements des véhicules.



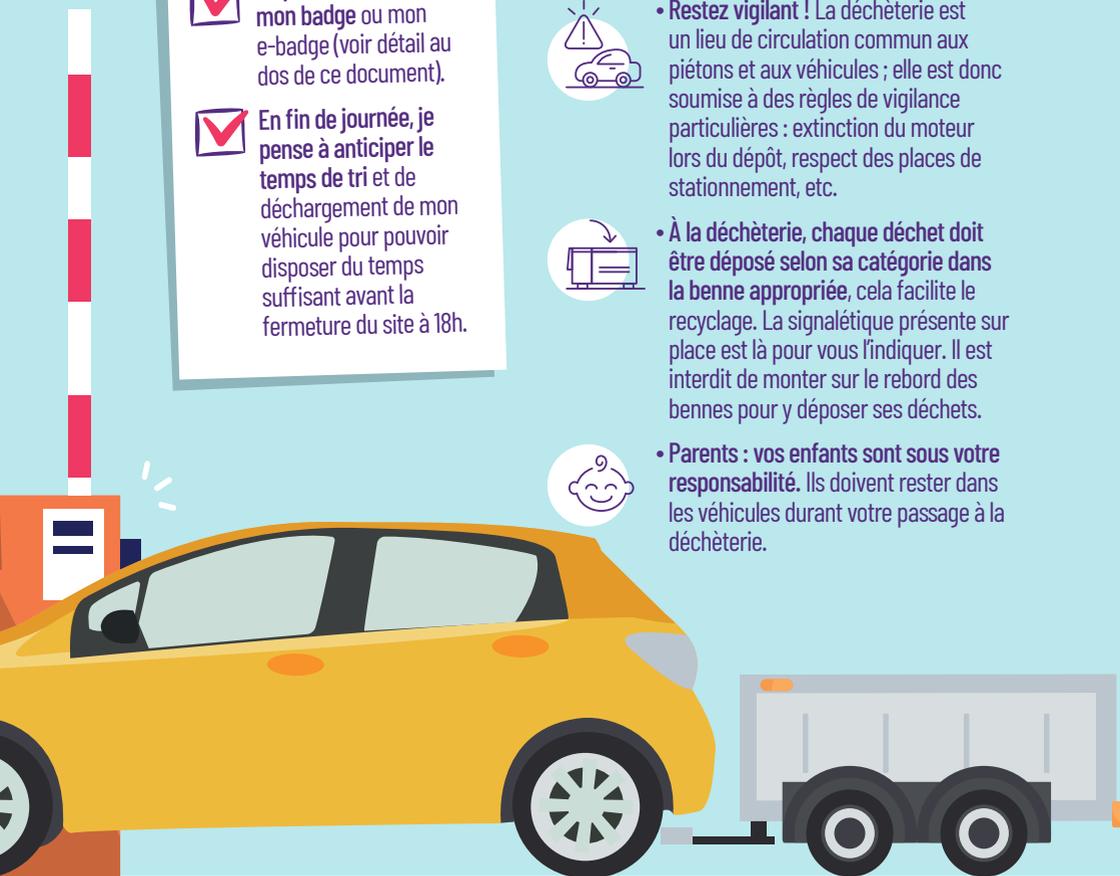
• Restez vigilant ! La déchèterie est un lieu de circulation commun aux piétons et aux véhicules ; elle est donc soumise à des règles de vigilance particulières : extinction du moteur lors du dépôt, respect des places de stationnement, etc.



• À la déchèterie, chaque déchet doit être déposé selon sa catégorie dans la benne appropriée, cela facilite le recyclage. La signalétique présente sur place est là pour vous l'indiquer. Il est interdit de monter sur le rebord des bennes pour y déposer ses déchets.



• Parents : vos enfants sont sous votre responsabilité. Ils doivent rester dans les véhicules durant votre passage à la déchèterie.



# COMMENT LIMITER SES PASSAGES EN DÉCHÈTERIE ?



## Réutilisez vos déchets végétaux au jardin.

Paillage, compostage, tonte mulching : de nombreuses solutions existent pour transformer facilement vos déchets végétaux en ressources pour votre jardin. Pour vous accompagner, Lorient Agglomération propose des aides financières sur des outils de jardinage (tondeuse mulching, broyeur, composteur).

*Plus d'infos : [www.lorient-agglo.bzh](http://www.lorient-agglo.bzh)  
(rubrique Services > Déchets > Jardinez autrement)*



## Mutualisez vos apports avec le voisinage.

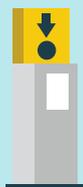
Organisez-vous à tour de rôle et regroupez les déchets à jeter avec vos voisins.



## Retournez les appareils électriques usagés chez les distributeurs.

À l'achat d'un appareil neuf, votre distributeur a l'obligation de reprendre gratuitement l'ancien. Pensez également aux réparateurs ! Leur travail vous permettra de faire de belles économies.

*Plus d'infos :  
[www.crma.bzh/annuaire-reparateurs](http://www.crma.bzh/annuaire-reparateurs)*



## Utilisez les bornes de collecte présentes en magasin.

De nombreux éco-organismes mettent à disposition des points de collecte en magasin pour recycler vos objets usagés (piles, ampoules, objets électriques, etc.).



# VOUS NE POUVEZ PAS VOUS RENDRE EN DÉCHÈTERIE ?

.....

Le service de collecte des encombrants à domicile pourra répondre, sous certaines conditions, à vos besoins.

## CONDITIONS D'ACCÈS AU SERVICE

- Les bénéficiaires du service doivent habiter sur l'une des communes de Lorient Agglomération (hors Groix).
- La collecte des encombrants se fait sur rendez-vous uniquement et est limité aux objets volumineux.
- Versement d'une participation de 10€ par enlèvement. Le paiement est à effectuer avant la prise de rendez-vous.
- Les objets doivent pouvoir être soulevés et manipulés, sans danger, par 2 agents (volume limité à 3m<sup>3</sup>/logement et à 80 kg/objet)
- Les habitations doivent être accessibles : ascenseur obligatoire pour les collectifs de plus de 3 étages, voies d'accès intérieures/ extérieures dégagées.

**Plus d'infos sur**  
**[www.lorient-agglo.bzh](http://www.lorient-agglo.bzh)**  
(rubrique Services / Déchets / Collecte)

**Tél. 02 97 56 56 02**  
(Horaires du standard : 8h-12h30 / 13h30-17h)



**Vous avez des objets/  
matériaux en bon état ?**

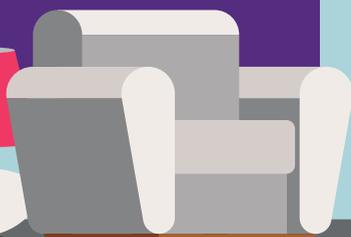
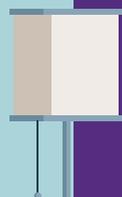
**Ne jetez plus, donnez !**



**UN « POINT RÉEMPLOI »**  
est aménagé dans chaque déchèterie : les objets qui y sont déposés sont ensuite vendus à bas prix à la recyclerie « Le Comptoir du réemploi » à Lanester (260 Rue Jean Marie Djibaou).



**UN PRÉAU DES MATÉRIAUX**  
est également accessible sur la déchèterie de Caudan pour le dépôt et la récupération de matériaux issus de la construction. Plus d'infos : **[www.lorient-agglo.bzh](http://www.lorient-agglo.bzh)**.



# COMMENT S'ÉQUIPER D'UN BADGE POUR ACCÉDER EN DÉCHÈTERIE ?

Pour mieux encadrer les entrées en déchèteries, Lorient Agglomération a mis en place un accès par badge, délivré sur justificatif de domicile, à tous les habitants de l'Agglo. Disponible en carte classique ou via une application mobile, le service est gratuit et permet l'accès aux 12 déchèteries du territoire communautaire.



Remplissez votre formulaire de demande en ligne sur [www.lorient-agglo.bzh](http://www.lorient-agglo.bzh) (rubrique services > déchets > déchèteries). Un code d'activation vous sera transmis par SMS.



Téléchargez l'application « Mon e-badge » sur votre smartphone et entrez votre code pour activer votre e-badge.



Présentez votre e-badge à proximité du lecteur à l'entrée de la déchèterie et entrez !



## Vous n'avez pas de smartphone ?

Un badge « physique » est également proposé. Remplissez le formulaire de demande en ligne et cochez la case « badge physique ». Après vérification du justificatif de domicile, votre badge vous sera transmis par voie postale sous un délai de 20 jours environ.

## Vous n'avez pas internet ?

Rendez-vous à la mairie de votre commune. Un formulaire papier vous sera remis avec une enveloppe pré-affranchie permettant de renvoyer votre demande accompagnée de votre justificatif de domicile (1 page max) aux services de Lorient Agglomération.

PLUS D'INFOS SUR

[www.lorient-agglo.bzh](http://www.lorient-agglo.bzh) |  N° Vert 0 800 100 601



écomobilier



**LORIENT**  
AGGLOMÉRATION